

## PV du Conseil d'établissement du 22 novembre 2022

Présents, membres avec voix délibérative :

A . DOUAIRE-BANNY, COCAC adjointe ; A.-S GOUIX, proviseure ; L. AZOUAGH, DAF-ACS F. CHANUT, proviseur-adjoint ; F. FONTAINE, directeur élémentaire.

M .ALAOUI, représentant des personnels du 1<sup>er</sup> degré ; Mme LUPI COULON, représentante des personnels du 1<sup>er</sup> degré ; M . LIMON, représentant des personnels du 2<sup>nd</sup> degré ; Mme SABY, représentante des personnels du 2<sup>nd</sup> degré ; M. ZERROUKI, représentant des personnels du 2<sup>nd</sup> degré ; M. HAMMAMI, représentant des personnels administratifs ; Mme EL NATOUR, représentante des personnels administratifs.

M. BARON , représentant des parents ; Mme BOUKLI représentante des parents ; M. HAYE, représentant des parents ; Mme RAMLI représentante des parents ; Mme EL KABSI, représentante des parents .

Mme DE CERTAINES, représentante des élèves ; M. OUDADAS, représentant des élèves.

Présents, invités : 5

Mme BOUAULT, représentante des familles des FFEAU ;

M .GRIMA, Mme MORIOU, conseillers des français de l'étranger. M. MATTA Vice-président du CVL

Excusés :

A. HOSNY-GUINARD, directrice maternelle

M. NASSIF, M ; RIGAUD, M. SEROL, conseillers des français de l'étranger

Mme TEJJINI, représentante des personnels du 1<sup>er</sup> degré

M. MATTA, représentant du monde économique (Total)

19 membres à voix délibérative sont présents à l'ouverture de la séance. Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 17h38.

M. F. FONTAINE, membre de droit, est désigné secrétaire de séance.

M. ALAOUI , représentant élu des personnels, est désigné secrétaire de séance adjoint.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la séance du 27/09/2022.
2. Installation du CE pour 2022-23 et adoption de son règlement intérieur.
3. Installation de toutes les instances (cf. fichier joint).
4. Indemnités pour missions particulières. (avis formé par un vote)
5. Cartes des emplois des détachés sur des fonctions enseignantes pour la rentrée 2023. (avis formé par un vote)
6. Pédagogie :
  - a. Voyages en préparation (avis formé par un vote)
  - b. Parcours Avenir et actions d'orientation

- c. Bilan des instances tenues : CESCE et cellule de formation continue.
7. Présentation du budget initial (avis formé par un vote)
  8. Mise en place de l'Institut Régional de Formation (IRF) : point d'étape.
  9. Activités extra-scolaires : bilan des inscriptions S1.
  10. Hygiène, santé et sécurité
    - a. Point conditions sanitaires
    - b. Présentation PPMS (pour information)
  11. ADEK : le point avec les autorités locales.
  12. Questions diverses.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

\*

### **1. Approbation du PV de la séance du 27/09/2022.**

Le PV de la séance du 27/09/2022 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Installation du CE pour 2022-23 et adoption de son règlement intérieur.**

Le Conseil est installé pour l'année scolaire avec les membres élus lors du scrutin du 07/10/2022.

Règlement intérieur: points importants

Devoir de discrétion : les séances d'un conseil d'établissement ne sont pas publiques.

Des rencontres régulières formelles ou informelles ont lieu entre deux conseils d'établissement

La communication en amont du conseil de questions diverses pour réponse en séance, permet leur inscription au PV.

Temps imparti : 2 heures 30, une pause et prolongation de 30 minutes. Les membres sont invités à prendre connaissance des documents fournis en amont.

**Adoption du RI à l'unanimité.**

### **3. Installation de toutes les instances (cf. fichier joint).**

Instances AEFÉ de la circulaire 732 du 21/06/2022 (15 instances)

Certaines avec membres élus, d'autres avec membres cooptés. Liste et membres communiqués en annexe.

Commissions internes (4), qui permettent de travailler en amont des conseils d'établissement.

- Appels d'offres
- Restauration scolaire
- Calendrier scolaire
- Caisse de solidarité

### **4. Indemnités pour missions particulières. (avis formé par un vote)**

La circulaire DGRH B1-3 n°2015-058 du 29 avril 2015 réglemente l'attribution des I.M.P.

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=44032>

Les taux vont de 0,25 à 1.

Ces IMP ont reçu l'avis favorable du conseil pédagogique du 28/09/2022. Elles ne concernent que le 2nd degré dans les domaines suivants:

### Coordination de discipline (à partir de trois collègues)

Disciplines	Nom - Prénom	IMP
<b>Lettres</b>	Mme Alizée PAPPALARDO	1
<b>Philosophie</b>	M. Hans LIMON	-
<b>Langues vivantes</b>	Mme Aurélie DUBOUCHET (Espagnol)	0,5
	M. Fadi EDWAN (Anglais, lycée)	0,5
	Mme Maryse TABEL (Anglais, collège)	0,5
	Mme Zina CHAMI (Arabe)	1
	Mme Anne MISTROT (Allemand)	-
<b>Histoire-Géographie</b>	Mme Véronique LAVOYE	1
<b>SES</b>	Mme Coralie ZEGDANE	-
<b>Mathématiques</b>	Mme Cécile PAILLOT (Lycée)	0,5
	M. Salim FELLACHE (Collège)	0,5
<b>SVT</b>	Mme Hélène MARQUET	1
	Mme Camilia HASNAOUI (labo)	1
<b>SPC</b>	M. David LATREYTE	1
	Mme Céline ZAJAC (labo)	-
<b>Arts</b>	M. Benoît COMBREAS	-
<b>Technologie</b>	M. Aziz BENAMAR	0,5

### Coordination EPS

<b>EPS</b>	M. Mohamed REGUEI Mme Sandy AMBOLET, Mme Chiraz BOUSSAADA	1 0,25 et 0,25
------------	--	-------------------

### Coordination de cycle d'enseignement

<b>Mathématiques</b>	M. Salim FELLACHE	0,25
<b>EPS</b>	Mme Hajer HAJJI	0,25
<b>Histoire-Géographie</b>	Mme Peggy AZZAM	0,25
<b>Sciences</b>	M. Sadok BAATOUT	0,25
<b>Arts</b>	M. Benoît COMBREAS	0,25
<b>Lettres</b>	Mme Claire SOSSO	-
<b>Langues</b>	Mme Karine BERTHIER, Mme Séverine MAGNIN	-
<b>SPC</b>	Mme Céline ZAJAC	-

#### Référent Culture

<b>Référent culture</b>	Mme Florine RAMIERE M. Hans LIMON	0,5 0,5
-------------------------	--------------------------------------	------------

#### Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques

<b>Référent pour les ressources et usages pédagogiques du numériques</b>	M. David LATREYTE Mme Joëlle EL ZYR	0,5 0,5
--	--	------------

#### Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif

<b>Accompagnant Pédagogique</b>	M. Timothée TROUCHE Mme Camilia HASNAOUI Mme Hélène MARQUET Mme Sonia LABIDI	0,5 0,5 0,5 0,5
<b>Coordination UJS</b>	Mme Sandy AMBOLET	1
<b>FOLIOS</b>	Mme Florine RAMIERE	0,25
<b>Label E3D</b>	Mme Camilia HASNAOUI	1
<b>Référent Egalité</b>	Mme Florine RAMIERE M. Hans LIMON	0,5 0,5

<b>Référents EPI</b>	5ème : Mme Noémie BOUILLEAU	0,5
	4ème : Mme Joëlle EL ZYR	0,5
	3ème : Mme Jacqueline FOURCROY	0,5
<b>Référents Jeunes Reporters</b>	Mme Hélène MARQUET	0,5
	Mme Alizée PAPPALARDO	0,5
	M. Timothée TROUCHE	0,5
<b>Référent Webradio</b>	Mme Coralie ZEGDANE	0,5
<b>Secourisme (GQS, PSC1)</b>	Mme Johanna CHAUDEAU	0,5
<b>SSS Rugby</b>	M. Franck LAMARRE	1

#### Questions

M. Grima : il n'y a pas d'IMP au primaire ?

Réponse de l'établissement : Les IMP ne concernent que le secondaire, mais d'autres indemnités sont attribuées à des enseignants du primaire.

Remarque de Mme Anne Douaire Banny : Y a-t-il une personne chargée du suivi des anciens de Massignon ? Une expérience en ce sens est menée au LFIGP avec une enseignante chargée de ce dispositif de suivi des anciens. Mme Anne Douaire-Banny suggère une réflexion en ce sens.

Un représentant des parents demande à quoi correspond le taux 1.

Réponse de l'établissement : 1250 euros annuels.

**Avis favorable: 19    Avis défavorable: 0    Abstention: 0**

**Acte 1 2022-23**

#### **5. Cartes des emplois des détachés sur des fonctions enseignantes pour la rentrée 2023. (avis formé par un vote)**

État des lieux actuel:

- 13 supports de professeurs des écoles plus 1 poste non pourvu gelé.
- 31 supports de professeurs du 2nd degré

Projection Rentrée scolaire 2023:

- 4 postes vacants:
- 2 postes au 1er degré ( 1 départ + le poste gelé)
- 2 postes au 2nd degré (départs en SVT et Hist-géo): FERMETURE DU POSTE DE SVT (arbitrage AEFÉ du 21/11/2022)
- 8 postes susceptibles d'être vacants => demande de maintien

Contexte : le nouveau décret sur les personnels détachés pour donner suite à un jugement prononcé contre l'AEFE ouvrant droit au voyage pour les personnels détachés et à une indemnité de changement de résidence. Cela représente un coût important pour l'AEFE.

L'AEFE est dans une phase de suppressions de poste et doit opérer cette année 45 fermetures à l'échelle mondiale.

Mme la proviseure indique que ce poste de SVT est facturé à 100% au LLM.

Représentant des parents : comme le poste est payé à 100%, l'économie pour l'AEFE est faible. Mais l'incidence est importante en terme de qualité de recrutement. Quelles sont les disponibilités de remplaçants en SVT ?

Représentant des personnels : Il n'est pas évident de recruter sur place des professeurs de SVT formés à la pédagogie française. Les enseignants sont contre la suppression de ce poste.

M. Chanut trouve ponctuellement des solutions aux remplacements (interne ou externe)

M. Zerrouki : Pourquoi ne pas demander plutôt une transformation sur une autre discipline ?

Réponse de la direction : la transformation impliquerait le choix de transformer un poste du 1<sup>er</sup> degré ou du 2<sup>nd</sup> degré. L'Agence calcule le taux de couverture en titulaires de l'Education Nationale par discipline. Il est de 83% en SVT à Massignon.

Mise au vote concernant la fermeture du poste de SVT :

**Avis favorable: 5      Avis défavorable: 13      Abstention: 1**

**Acte 2 2022-23**

#### Question diverse des représentants des parents

L'importance du poste de CPE au sein d'un lycée de la taille du LLM exige un recrutement à la hauteur de la mission. Avec le départ de M. Badaoui, le remarquable travail qu'il faisait auprès des élèves se fera cruellement ressentir. Pourriez-vous, Mme la Proviseure, faire la demande auprès de l'AEFE pour la création d'un poste de résident CPE au vu de son importance ?

#### Réponse de l'établissement:

Temporalité: la carte des emplois est arrêtée par l'AEFE et le besoin est immédiat. Le poste est à pourvoir en contrat local.

Les critères de sélection se font sur les qualités et le parcours professionnel, non sur le type de support.

Être à la hauteur de la mission n'implique pas forcément d'être titulaire du concours.

L'AEFE est dans une phase de suppressions de poste. Si nous voulions un support de résident comme CPE il faudrait demander une transformation. Or le choix est plus pertinent sur ce type de poste de garder un support local et de garder tous les détachés enseignants.

Il y a très peu de postes de détachés sur une fonction de CPE dans le réseau.

Des recteurs sont réticents à accorder des détachements sur ces fonctions.

M. Haye : Concernant le sponsoring des personnels, sommes-nous conformes à la législation ?

Réponse de l'établissement : Nous sommes en règle au regard de la législation locale sur les visas. Le lycée a encore quelques sponsorings ambassade.

## **6. Pédagogie :**

### **a. Voyages en préparation (avis formé par un vote)**

Précisions de la direction : tous les voyages doivent être approuvés par l'ADEK . Taux d'encadrement 1 adulte pour 8 élèves pour les voyages à l'étranger avec nuitées. Le poste diplomatique français aux UAE et

celui du pays d'accueil sont informés. Le coût pour les accompagnateurs est pris en charge en partie par l'établissement, et en partie par les familles.

Questions des parents: comment se fait le choix des accompagnateurs ? Pourquoi ce n'est pas forcément le professeur de la discipline ? Comment se fait le choix des dates et quelle sont les incidences sur les examens ? Pourquoi les voyages ne sont pas organisés pendant les vacances scolaires ?

Questions des élèves ? Est-ce obligatoire d'y participer ? Comment se fait le choix des niveaux ? Est-ce possible pour un élève de participer à deux voyages ? Le prix semble important et un frein pour certaines familles. Remplacement des enseignants ? Comment est pris en charge le coût des accompagnateurs ?

Réponse de l'établissement : Ces voyages sont payants donc facultatifs. Le projet est interdisciplinaire, porté par les professeurs qui l'organisent, certains professeurs ont l'expérience, on regarde également les capacités de remplacement. Les professeurs de sciences ont également une dimension culturelle dans leur enseignement. Il faut penser le voyage comme étant la classe autrement. Sur la question des vacances, les élèves comme les enseignants ont aussi un droit à leurs congés. Sur le choix des niveaux et des groupes, il est bien entendu que nous sommes dans une phase de reprise de ces activités. D'autres projets seront proposés plus tard. Les élèves ne peuvent participer qu'à un voyage.

Réponse de la DAF : une enquête d'intention a été réalisée en amont en indiquant les tarifs maximums. Un appel aux dons est fait pour abonder la caisse de solidarité.

Réponse du proviseur adjoint : les remplacements nécessaires sont prévus, les élèves non partants seront pris en charge. La continuité pédagogique et la préparation des examens est regardée avec attention.

Question des Parents : sur la prise en charge des frais des accompagnateurs. Les membres du conseil demandent à avoir connaissance des fiches financières détaillées.

Réponse COCAC et de la DAF : Nous allons vérifier les textes sur cette question. Il s'agit également d'une question d'orientation budgétaire sur la prise en charge financière des frais par les participants ou par la communauté.

Mme Moriou : Proposition de mettre en place des manifestations récupérer des fonds pour réduire les coûts.

Proposition des parents : Possible de demander un mécénat des sociétés françaises ?

M. Hays propose une mutualisation et 1% pour abonder la caisse de solidarité ?

M. Grima : Qu'est ce qui est mis en place pour les élèves boursiers ?

Réponse de Mme Anne Douaire Banny sur les bourses : Le barème des bourses gérées par le consulat général ne prévoit pas de dispositif actuellement mais la question sera posée par Mme Anne Douaire Banny. La piste de constitution d'une caisse de solidarité propre au LLM semble plus viable.

## **Présentation des voyages pour approbation**

### Oman janvier 2023

Quand? 5-7 janvier 2023

Qui? 16 élèves de terminale spé SVT avec Mme Marquet et M. Baatout

Objectifs pédagogiques: programme de géologie

Oman est un des endroits les plus connus sur Terre pour observer un lambeau de lithosphère océanique sur la lithosphère continentale (zone d'obduction). La formation de la lithosphère océanique est abordée en classe de 1<sup>ère</sup> spécialité puis reprise en terminale afin d'étudier les traces du passé mouvementé de la Terre et notamment l'existence d'océans passés.

Coût approximatif par élève: **2300 AED/ élève** (supporté par les familles). Inclus un bus sur place toute la durée sur séjour.

**Avis favorable: 19    Avis défavorable: 0    Abstention: 0**

#### Londres avril 2023

Quand? 22-29 avril 2023

Qui? 3<sup>ème</sup> ELCE et 2<sup>nd</sup>e option théâtre (20 élèves concernés). Accompagnatrices: Mmes Azzam, Langlois et Tabet.

Objectifs pédagogiques

Mise en place d'une pièce de théâtre «Midsummer Night's Dream»

Études de documents et articles sur « The Elizabethan Age » (CO et CE) - Présentations orales « Shakespeare's works » (PowerPoint) (EO)

Frankenstein – Science and Ethics – Limits of science (EE)

Une enquête sur la problématique : « The power of appearance : the importance of being attractive in our society. »

Coût approximatif par élève: **9800 AED**

**Avis favorable: 19    Avis défavorable: 0    Abstention: 0**

#### Rome avril 2023

Quand? 22-29 avril 2023 (à revoir + ou – 3 jours)

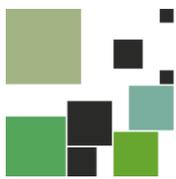
Qui? Proposé aux 3<sup>ème</sup>. Accompagnateurs: Mmes Bellaaj, El Zyr, Fourcroy, Pappalardo, Tabbal, M. Lefort.

Objectifs pédagogiques: EPI « L'art et le voyage, un moyen d'évasion et de création »

Coût approximatif par élève: **7650 AED**, basé sur 40 participants.

**Avis favorable: 19    Avis défavorable: 0    Abstention: 0**

Acte 3, 4 et 5 2022-23



**b. Parcours Avenir et actions d'orientation**

	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	terminale
<b>Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel</b>	Présentation en septembre dans les classes de 5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> : Découverte sur 2 ans de métiers dans différents secteurs ( 14 au total)		Septembre : <u>Découvrir le monde professionnel à travers le métier d'un référent</u> Définition de: métier, secteur professionnel, L'entreprise Les fonctions publiques Les auto-entrepreneurs Les associations à but non lucratif Les armées	Juin : Stage en entreprise	Réunion d'informations avec les écoles tout au long de l'année en virtuel le mardi et en présentiel le lundi  Septembre : Présentation des cursus anglophones	Réunion d'information avec les écoles tout au long de l'année en virtuel le mardi et en présentiel le lundi Septembre : Présentation des cursus anglophones + inscription
<b>Développer chez l'élève l'esprit d'initiative et la compétence à apprendre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ans cette découverte sur 2 ans, l'élève se familiarise avec différents sites liés à l'orientation : ONISEP, CIDJ</li> </ul>		Découverte du monde professionnel	Date à définir : Présentation du bac	Entretien individualisé	Entretien individualisé Suivi personnalisé

	5 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	Terminale
<b>Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel</b>	Se renseigner sur les différents métiers	Juin : Présentation du lycée avec les différentes voies possibles : pro, techno, générale Entretien individualisé	Entretien individualisé Janvier : Présentation des spécialités	Date à définir : Présentation du bac	Janvier : Présentation de <u>Parcoursup</u> Présentation du bac Informations générales sur les cursus et les écoles Aide à l'élaboration d'une lettre de motivation
<b>Utiliser les nouvelles technologies</b>	Utilisation des ordinateurs, internet, moteur de recherche	Utilisation du PowerPoint	Présentation de la plateforme AGORA + inscription	Présentation de la plateforme AGORA + inscription	Aide à l'inscription et suivi sur <u>parcoursup</u> , <u>Ucas</u> , <u>Common App</u> , <u>Emsat</u> , <u>NAPO</u> , les entretiens en <u>visio</u>
<b>Identifier les différentes sources d'informations</b>	Dans les moteurs de recherche : Bien identifier la source, faire attention aux dates	Présentation des différents sites dédiés à l'orientation			

### Planning provisoire des interventions

- Semaine du 5 décembre au 9 décembre 2022 : Présentation Parcoursup aux classes de terminales
- A partir du 2 janvier 2023 suivi les élèves qui rentrent en France et souhaitent faire un bac pro
- 10 janvier 2023 à 18h à l'auditorium : Réunion Parcoursup avec les parents
- A partir du 19 janvier 2023: Inscription administrative sur Parcoursup
- 10 février 2023 de 9h à 12h : Forum des métiers pour les classes de 3ème et 2nde
- Semaines du 20 février au 3 mars 2023 : Pour les classes de 1ère : Explication du bac (rapide)+ choix de l'abandon d'une spé + explication des cursus français ( BTS, BUT, Prépa Intégrée et non intégrée....)

Intervention de Reda OUDADAS : retour positif sur le dispositif de choix des spécialités mis en place, avec présentation des élèves de première aux élèves de seconde.

- 21 février 2023 à 18h à l'auditorium : Réunion parents 2nde : Choix des spécialités et stage
- Mai-juin 2023: AFFELNET pour les élèves de 3ème et 2nde
- Semaine du 22 mai au 26 mai 2023 : Présentation aux classes de 1ère des cursus anglophones

Question de parents : Demande de visa pour la France pour les élèves non français ? Entretien obligatoire pour la procédure poursuite étude en France ?

Réponse Anne Douaire Banny : un entretien est en effet obligatoire pour obtenir un avis campus France. Des créneaux seront pré bloqués par l'ambassade. Attention les délais sont parfois longs, à demander dès les résultats de parcoursup. Les étudiants restent prioritaires.

- Semaine du 29 mai au 2 juin 2023 : Présentation aux classes de 3ème du lycée et explication très succincte du bac et du choix des spécialités.
- Semaine du 12 au 16 juin 2023 ou semaine suivante puis soutenance: Stage 2<sup>nde</sup>

### **c. Bilan des instances tenues**

Réunion de travail avec les élus collégiens et lycéens: elle s'est tenue le 09/11/2022

Pour la 1ère séance, l'ensemble des élus a été réuni.

Il est décidé de mettre en place un CVC et un CVL. Les enjeux et préoccupations des collégiens et des lycéens sont différents. Cela n'empêche pas les activités et projets inter degrés. Les élèves se sentent concernés par les questions environnementales (démarche EDD/ fresque du climat). Ils ont aussi fait des retours sur la restauration scolaire.

Projets de l'année:

Collégiens	Lycéens
Foyer Tournois sportifs du midi => diversifier les sports Bal <u>des 3<sup>ème</sup></u>	Embellir le lycée: fresque Équipes de sport Percent

Remarque de la proviseure sur la célébration du percent : nécessité d'être cadré et responsable.

Intervention de Reda OUDADAS : Est-il prévu de mettre en valeur les élèves engagés dans des club des actions humanitaires ou environnementales, les élus ?

Réponse : cela peut peut-être valorisé et inscrit dans les bulletins.

Intervention des élèves concernant le foyer : Le foyer actuel à l'entrée de l'auditorium est un lieu de passage. Pas de lieu pour travailler en groupe ? Est-il possible de rouvrir le Fablab ?

Réponse de la direction : Non, pas pour l'utiliser comme foyer.

Remarque de M. Alaoui : le foyer actuel a remplacé le musée du LLM qui était pédagogique. Les enseignants du primaire trouvent cela dommage.

**Le CESCE:** il s'est tenu le 15/11/2022

SANTE

- Infirmerie : vaccinations, IMP et partenaire des actions de prévention des conduites à risques et de l'éducation à l'alimentation
- Reconduire les sensibilisations au sommeil, à l'hygiène de vie, à la lutte contre les cigarettes électroniques
- Formations secourisme
- Bien-être et pratiques inclusives

CITOYENNETE

- Démocratie scolaire vivante
- Lutte contre le harcèlement scolaire et journée de la tolérance
- Sensibilisation à toutes les différences et égalité fille/garçon (projet les métiers n'ont pas de genre)
- Sécurité routière (ASSR 1 et 2 en 5eme et 3eme)

ENVIRONNEMENT

- Actions en faveur de l'environnement et du développement durable : recyclage, économies d'énergie. (opération tri et pesée des bouteilles plastiques)
- Mobilisation des éco-délégués
- Fresque du climat : projet de sensibilisation au réchauffement climatique (dans une classe de Tale et de CM2)

EDUCATION AUX MEDIA

- Thématique de la semaine des lycées français du monde (21 novembre – 9 décembre) : Webradio et grand direct de l'AEFE

**La Cellule de formation continue:** elle s'est tenue le 22/09/2022

La CFC a validé les préinscriptions aux stages proposés par l' AEFE.

157 préinscriptions par 70 personnels différents

12 préinscriptions la professionnalisation d'enseignants débutant leur carrière

97 préinscriptions ont été validées.

Formation interne en langues vivantes: anglais, arabe, français.

Réflexion en cours pour la mise en place de déjeuners apprenants (Lunch & Learn) à partir de janvier 2023.

Question des parents : ces formations internes seront-elles ouvertes à l'extérieur ?

Réponse de la direction : Pour l'instant ces formations sont réservées aux personnels de l'AEFE

Remarque de M. Alaoui : il rappelle que la formation continue doit être sur le temps de travail et en priorité en présentiel.

Réponse de la direction : un seul stage tout distanciel (langues), les autres stages sont en présentiels ou en hybride.

Question des parents : Y a-t-il des stages et formations pour la prise en charge des élèves dys ?

Réponse de la direction : Un stage est inscrit au PRF. Des animations pédagogiques et interventions du pôle inclusion du LLM pour accompagner et former les personnels sont également prévues au primaire.

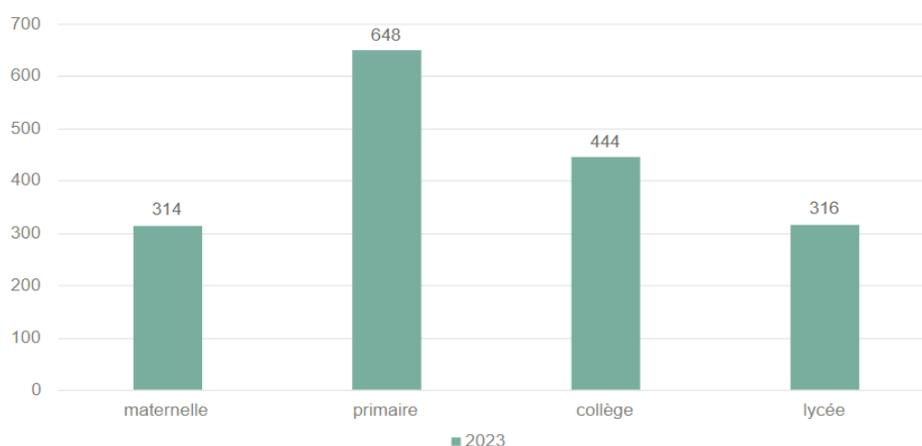
## 7. Présentation du budget initial (avis formé par un vote)

Ce budget a fait l'objet d'une présentation préalable aux représentants des personnels et des parents le 14 et le 16/11/2022.

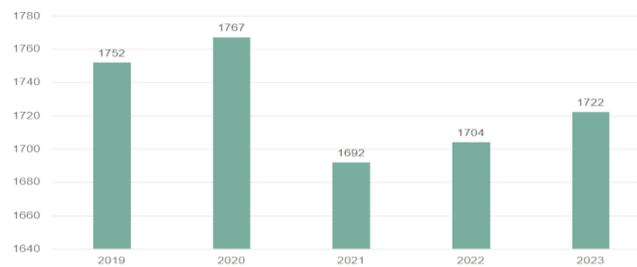
Rappel réglementaire

- Le BI de l'établissement s'insère dans le budget de l'AEFE
- Le BI est modifié 2 fois dans l'année
- Il retrace les stratégies pédagogiques et immobilières de l'établissement
- Il doit respecter les grands principes budgétaires.

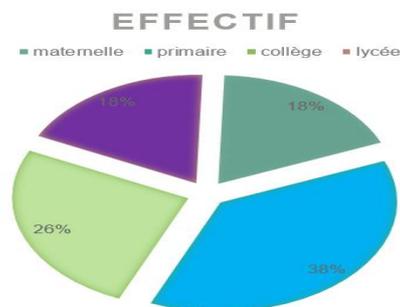
## Effectifs 2023: 1722 élèves (+18 par rapport à 2022)



### Effectifs élèves sur 5 ans



### Répartition des effectifs en %

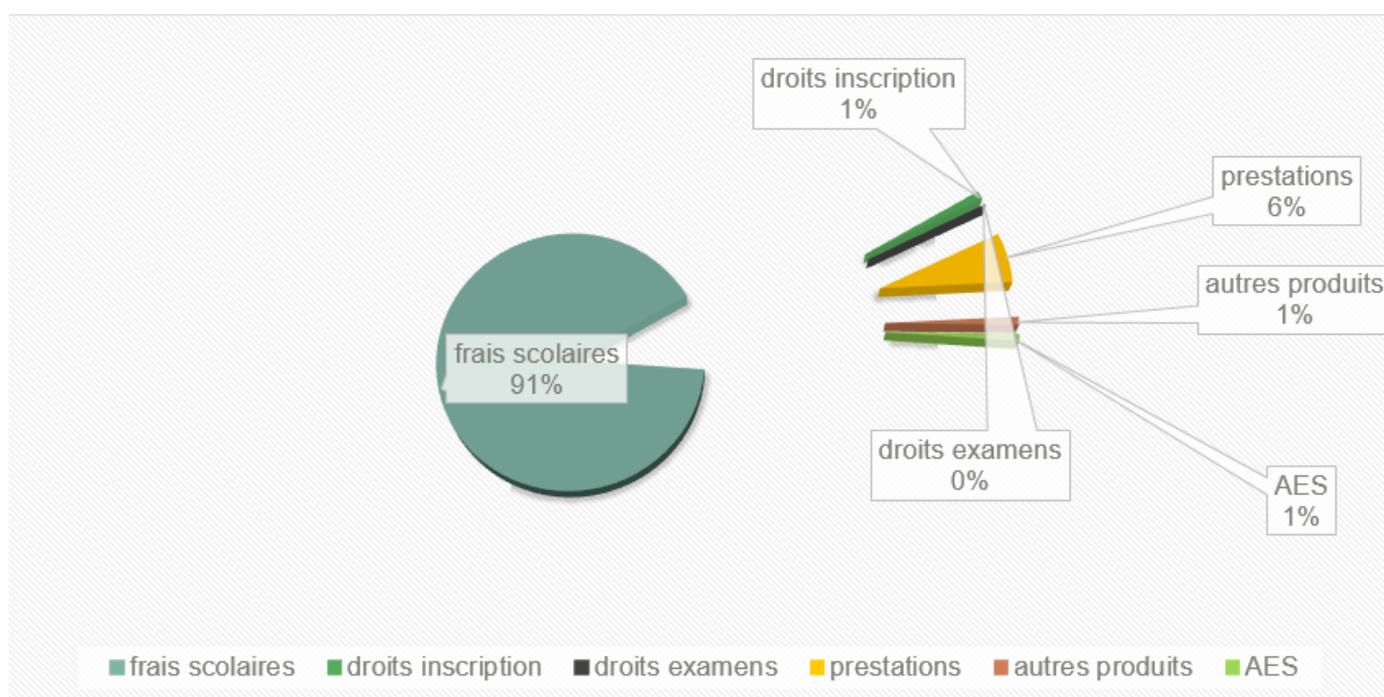


### Les tarifs sont augmentés de 1% à 5% sur les frais scolaires

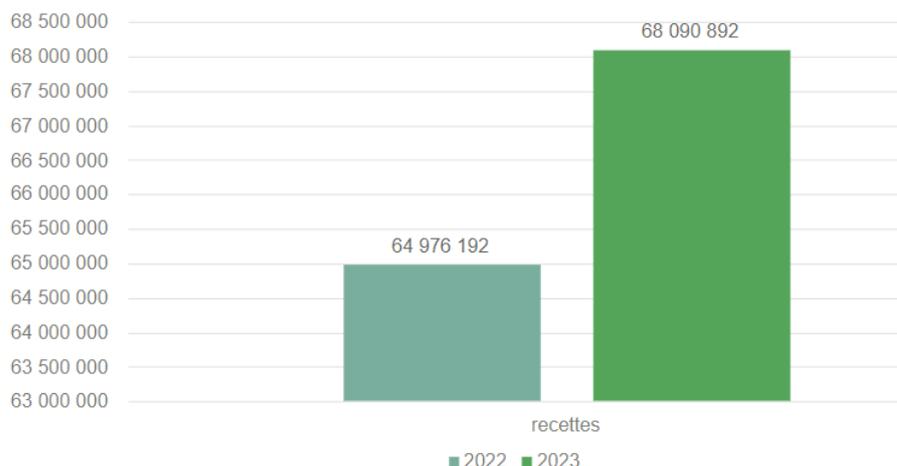
section	Tarif annuel/élève 2021-2022	Tarif annuel/élève 2022-2023	%
maternelle	28 080,00	29 200,00	+ 4
élémentaire	32 250,00	33 220,00	+3
collège	36 740,00	38 580,00	+5
Lycée	47 290,00	47 760,00	+1
Examens DNB	100,00	100,00	
BAC 1ère	290,00	290,00	
BAC terminale	720,00	720,00	
transport	5 500,00	5 500,00	
Section internationale	3000,00	3000,00	

## RECETTES 2023

Budget 2022 issue de l'analytique	RECETTES					
	Subvention pour charges de service public	Autres financem ents de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financem ents publics	Recettes propres	Total (C)
<b>Droits de scolarité</b>	0	0	0	0	62 475 867	62 475 867
Frais de scolarité					61 615 607	61 615 607
Frais de demi-pension						0
Droits d'inscription					738 000	738 000
Droits d'examen					122 260	122 260
Frais d'internat						0
Frais de dossier						0
<b>Subventions</b>	0	0	0	0	0	0
Subventions publiques						0
Subventions AEFE						0
Formation continue						0
<b>Autres recettes</b>	0	0	0	0	5 615 025	5 615 025
Locations diverses						0
Ventes de marchandises						0
Autres prestations de service					4 315 025	4 315 025
Autres produits d'activités annexes					700 000	700 000
Autres dons et legs						0
Caisse de solidarité						0
Autres produits divers de gestion courante					600 000	600 000
Produits de formation professionnelle continue						0
Subv formation reçue par l'étab. mutual. pour les conv.						0
Redevances, concessions, brevets, licences						0
Produits financiers et exceptionnels						0
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>68 090 892</b>	<b>68 090 892</b>



### Augmentation des recettes de 4,57%



### DEPENSES

Les dépenses sont réparties par nature entre:

- Le personnel
- Le fonctionnement
- L'investissement (achat +500€ HT, travaux d'amélioration du bâti...)

**TABLEAU 3**  
Dépenses par destination - Recettes par origine

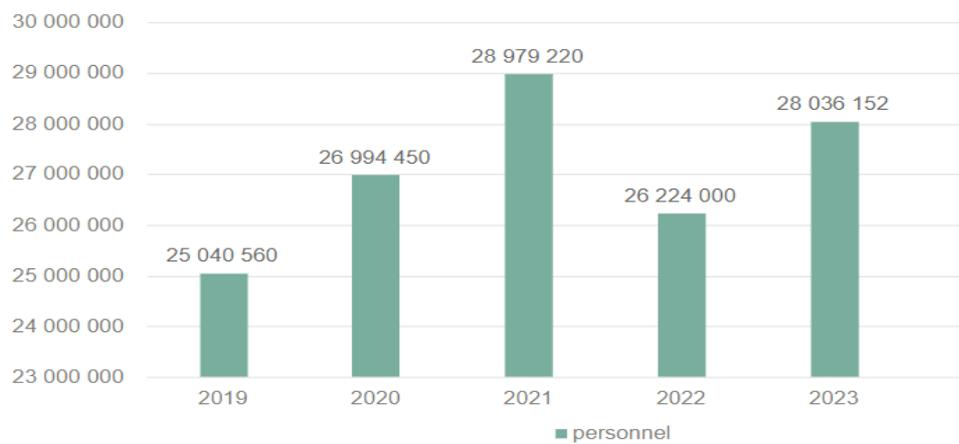
#### POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉ LIBÉRANT

#### Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

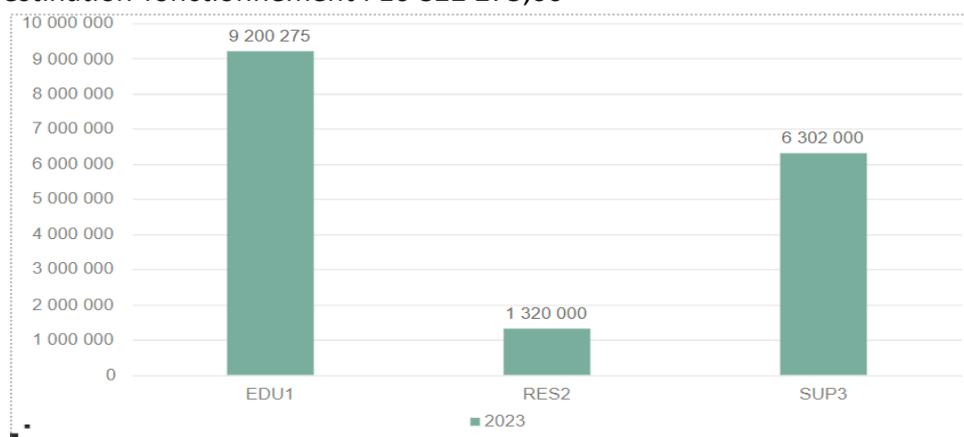
Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Personnel		Fonctionnement		DEPENSES Intervention		Investissement	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>EDU1 / Excellence éducative</b>	<b>28 038 162,00</b>	<b>28 038 162,00</b>	<b>9 200 276,00</b>	<b>9 200 276,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>820 000,00</b>	<b>820 000,00</b>
EDU11 / Ressources humaines réseau	28 038 162,00	28 038 162,00	2 240 000,00	2 240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDU12 / Personnels de droit local	27 936 152,00	27 936 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDU13 / Personnel extérieur	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDU14 / Autres charges de personnel	0,00	0,00	2 240 000,00	2 240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDU12 / Accueil des élèves	0,00	0,00	4 980 276,00	4 980 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDU122 / Transports d'élèves	0,00	0,00	4 315 025,00	4 315 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDU124 / Infirmerie	0,00	0,00	645 250,00	645 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDU13 / Pilotage pédagogique	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	820 000,00	820 000,00
EDU131 / Dépenses d'enseignement	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00	820 000,00	820 000,00
EDU132 / Voyages scolaires	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EDU133 / Actions et projets d'établissements	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
<b>RES2 / Accompagner et faire vivre le réseau</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 320 000,00</b>	<b>1 320 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
RES22 / Participation au réseau	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES228 / Autres participations	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES28 / Promotion et communication	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES261 / Promotion et communication	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES27 / Coordination du réseau	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RES272 / Dépenses IEN	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SUP3 / Modernisation (support et immobilier)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 302 000,00</b>	<b>8 302 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 410 000,00</b>	<b>7 410 000,00</b>
SUP32 / Immobilier, agencement et entretien	0,00	0,00	8 280 000,00	8 280 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
SUP321 / Travaux et entretien du parc immobilier	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
SUP323 / Aménagement immobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00
SUP324 / Loyers et charges	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SUP325 / Viabilisation - énergie et fluides	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SUP326 / Entretien mobilier et prestations externes	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SUP327 / Etudes et recherches	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SUP33 / Administration générale	0,00	0,00	1 480 000,00	1 480 000,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
SUP331 / Equipements et fournitures administratives	0,00	0,00	550 000,00	550 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
SUP332 / Frais de gestion courante	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SUP333 / Logistique	0,00	0,00	240 000,00	240 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
SUP334 / Déplacements et missions	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SUP34 / Informatique	0,00	0,00	510 000,00	510 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
SUP341 / Fournitures et matériels informatique	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
SUP342 / Logiciels, brevets et licences	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
SUP344 / Maintenance et hébergement informatique	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SUP36 / Opérations financières transversales	0,00	0,00	620 000,00	620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SUP352 / Impôts et taxes	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SUP353 / Charges exceptionnelles et financières	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SUP38 / Prévention et sécurité	0,00	0,00	620 000,00	620 000,00	0,00	0,00	4 060 000,00	4 060 000,00
SUP361 / Travaux de sécurisation du parc Immobilier	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
SUP362 / Equipements et matériels de sécurisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
SUP363 / Entretien et prestations - sécurité	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>28 038 162,00</b>	<b>28 038 162,00</b>	<b>16 822 276,00</b>	<b>16 822 276,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 330 000,00</b>	<b>8 330 000,00</b>

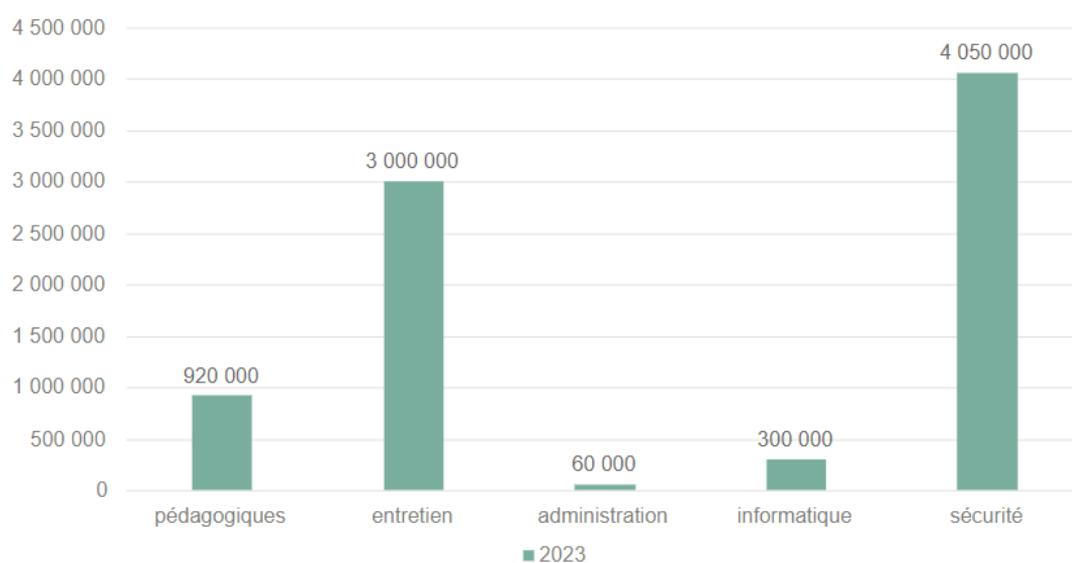
### Dépenses par destination-personnel sur 5 ans



### Dépenses par destination-fonctionnement : 16 822 275,00



### Dépenses par destination-investissement : 8 330 000,00



Lycée français de Abu Dhabi - 2023  
Tableau 2 - Autorisations budgétaires

DEPENSES			RECETTES	
	AE	CP	Montant	
Fonctionnement	16 822 275,00	16 822 275,00		Autres financements de l'Etat
Investissement	8 330 000,00	8 330 000,00		Autres financements publics
Personnel	28 036 152,00	28 036 152,00	68 090 892,00	Recettes propres
<b>TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)</b>	<b>53 188 427,00</b>	<b>53 188 427,00</b>	<b>68 090 892,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES (C)</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)</b>			<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)</b>	
FLUX FINANCIERS INTERNES SORTANTS			FLUX FINANCIERS INTERNES ENTRANTS	
	Montant		Montant	
44174 - AEFÉ Bourses scolaires	683 056,00		683 056,00	44174 - AEFÉ Bourses scolaires
541100 - PRR	9 141 846,00			541100 - PRR
541101 - PFC	2 875 486,00			541101 - PFC
541102 - INDEMNITES ACCESSOIRES (HS/HSA/ISAE)	389 105,00			541102 - INDEMNITES ACCESSOIRES (HS/HSA/ISAE)
541103 - INDEMNITES DE JURY D'EXAMEN (IJE)	16 273,00			541103 - INDEMNITES DE JURY D'EXAMEN (IJE)
541104 - PARTICIPATION PROJETS IMMOBILIERS				541104 - PARTICIPATION PROJETS IMMOBILIERS
541105 - DEMAT DES EXAMENS				541105 - DEMAT DES EXAMENS
541106- AUTRES PARTICIPATIONS				541106- AUTRES PARTICIPATIONS
541200 - BUREAU DES IEN			116 731,00	541200 - BUREAU DES IEN
541201 - DECHARGES SYNDICALES				541201 - DECHARGES SYNDICALES
541202 - DECONCENTRATION DES VOYAGES			212 592,00	541202 - DECONCENTRATION DES VOYAGES
541203 - SUBV FONCT FRANCO ALLEMANDE				541203 - SUBV FONCT FRANCO ALLEMANDE
541204 - FINANCEMENT IMMO				541204 - FINANCEMENT IMMO
541205 - AUTRES FINANCEMENTS EGD				541205 - AUTRES FINANCEMENTS EGD
541206 - FINANCEMENTS IRF				541206 - FINANCEMENTS IRF
541300 - IRF PARTICIPATIONS EGD			337 687,00	541300 - IRF PARTICIPATIONS EGD
541301 - AUTRES FLUX INTER-EGD				541301 - AUTRES FLUX INTER-EGD
<b>SOUS TOTAL FLUX INTERNES EN DECAISSEMENT (E1)</b>	<b>13 105 766,00</b>		<b>1 350 066,00</b>	<b>SOUS TOTAL FLUX INTERNE EN ENCAISSEMENT (E2)</b>
<b>TOTAL GENERAL (D1 + E1)</b>	<b>66 294 193,00</b>		<b>69 440 958,00</b>	<b>TOTAL GENERAL (D2 + E2)</b>
<b>EXCEDENT DE GESTION</b>	<b>3 146 765,00</b>			<b>DEFICIT DE GESTION</b>

CAF-Capacité d'autofinancement: surplus monétaire potentiel dégagé par les opérations de gestion de l'établissement

<b>Résultat intégrant les amortissements et provisions</b>	<b>21 467 887</b>
Amortissement neutralisé	73 439,91
Amortissement réel	3 408 849,14
Reprise sur amortissement et provision	1 717 711
<b>CAF</b>	<b>23 232 465</b>

Fonds de roulement: il permet le fonctionnement de l'établissement à court/moyen terme sans apport de Trésorerie

<b>CAF</b>	<b>23 232 465</b>
Investissements	8 330 000,00
Apport en <u>FdR</u>	14 902 465

## Variation de l'équilibre financier



## CONCLUSION

Les recettes de l'établissement couvrent toutes les dépenses.

Le pilotage de l'établissement permet de prévoir des investissements à court terme: travaux du bâtiment B' et à plus long terme les travaux sur le bâtiment A.

L'établissement ne connaît pas de difficultés de trésorerie et peut mettre en place un projet d'investissement en informatique sur 2 ans.

M. Baron demande la répartition en AED par niveau scolaire et le tarif des frais d'écolage pour la rentrée 2024 et regrette l'augmentation constante des tarifs depuis 2016. Quelle sera l'augmentation proposée en 2024 ?

Remarque de M. Alaoui : les salaires des enseignants n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions. Les enseignants ont l'impression d'une plus grande restriction budgétaire.

M. Baron souligne les investissements informatiques programmés mais s'interroge sur l'utilisation des téléphones en classe à des fins pédagogiques.

M. Hays demande que l'opportunité de l'augmentation des frais d'écolage soit discuté en amont du BR1 de juin et sa présentation pour validation aux autorités locales.

Question de Mme Boukli sur l'augmentation des effectifs en regard de l'augmentation de la population prévue aux Emirats. Qu'est ce qui est prévu pour assurer le recrutement des profs dans le pays ?

Question des élèves sur les travaux : quels impacts sur les espaces pour les élèves ?

Réponse de l'établissement : des travaux structurels de rénovation sur B' et de mise en sécurité sont programmés. Les travaux sur le bâtiment A sont programmés plus tard.

Réponse DAF : Une augmentation constante est prévue. Les mêmes pourcentages seront probablement proposés pour 2023-2024. Les demandes en matière d'investissement et de travaux sont entendues et des réponses seront apportées dans les instances de dialogues.

Réponse Anne Douaire Banny : le doublement des effectifs passera aussi par des ouvertures de nouveaux établissements. La réflexion est engagée au niveau du Poste.

Mise au vote du budget prévisionnel :

**Avis favorable: 19    Avis défavorable: 0    Abstention: 0**

**Acte 4 2022-23**

## 8. Mise en place de l'Institut Régional de Formation (IRF) : point d'étape.

Au 1er janvier 2023, l'établissement mutualisateur laisse place à l'Institut Régional de Formation. Il y a 16 IRF dans le monde.

### Compétences de l'IRF :

- Arrêter un projet de zone triennal en cohérence avec le contrat d'objectifs et de moyens de l'AEFE.
- Porter, structurer, et coordonner les dispositifs de formation.
- Organiser la professionnalisation des personnels.
- Mettre en œuvre les partenariats établis par l'Agence.
- Piloter administrativement et financièrement les moyens déconcentrés de l'Agence.

### Rôle de l'IRF

- L'élaboration, l'exécution et l'évaluation des plans de formation.
- La gestion des missions des conseillers pédagogiques.
- La mise en œuvre des accords de partenariats signés dans le cadre de l'homologation.
- La gestion des partenariats avec des structures de formation.
- La gestion et la mise en œuvre des actions pédagogiques, des actions de la mission sport, des actions d'orientation.
- La gestion des moyens mutualisés de la zone.
- L'exécution des accords inter établissements.
- La gestion des accords inter IRF si nécessaire.
- La passation des marchés, contrats et conventions.
- Le recouvrement des recettes et le paiement des dépenses.

Pour faire ce travail: une cheffe d'établissement, une DAF-ACS, épaulées par 2 emplois à temps plein. 1.5 au LLM et 0.5 dans l'autre EGD, au LF du Caire.

### Comment?

2 organes de gouvernance:

- Le Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS)
- Le Conseil des Affaires Administratives et Financières (CAAF) dans lequel siègent des représentants des parents et des personnels.

Localement au LLM:

- Travail avec l'Ambassade pour obtenir la licence
- Locaux adaptés
- Accueil de 28 stages de la zone Moyen-Orient accueillis à Abu Dhabi en 2022-23
- Un rayonnement du LLM: navire amiral de la zone
- Pour rendre cela compréhensible aux 35 établissements de la zone, une lettre d'info mensuelle.

### Les représentants des parents soulèvent le point suivant (QD):

Le manque d'espace au Lycée Louis Massignon est un problème chronique. Certaines Activités Extra Scolaires n'ont pas pu être mise en place par manque de salles. La cantine, trop petite, est régulièrement saturée. L'infirmière scolaire, lors de notre dernière réunion CESCE nous a informés que certains élèves renonçaient à manger, n'ayant pas le temps de faire la queue. Enfin, le foyer des lycéens, n'ayant pas de salle dédiée, a dû être installé à l'entrée de l'auditorium.

Le CAPE souhaite suggérer à la direction d'inviter l'institut de formation, gracieusement hébergé par l'école depuis des années au LLM, à se reloger dans des bureaux indépendants du Lycée. Ceci, afin de faire profiter aux élèves de l'ensemble des locaux qui leur appartient.

Réponse de l'établissement: l'IRF n'est pas gracieusement hébergé par le LLM. Il a un budget propre séparé de celui du lycée et abondé par les contributions des 35 établissements de la zone. Que l'IRF de la zone Moyen Orient ait son siège à Massignon est un élément de rayonnement. Il a des personnels dédiés et une convention va être signée entre le LLM et l'IRF pour son fonctionnement.

La délocalisation entraînerait des coûts de fonctionnement plus importants qui se répercuteraient sur les frais d'écologie puisque la contribution des établissements devrait être augmentée.

Mme Anne Douaire Banny confirme le rayonnement de l'IRF au bénéfice de Massignon aux Emirats.

### **9. Activités extra-scolaires : bilan des inscriptions S1.**

Une équipe de 13 encadrants spécialisés dans les domaines sportifs, artistiques et culturels (5 internes et 8 externes)

15 activités réparties sur 3 domaines d'activités:

- Activités Sportives
- Activités Culturelles et Artistiques
- Activités Éducatives

193 inscriptions pour 176 élèves dont:

- 79 inscrits de la Maternelle
- 111 inscrits du Primaire
- 3 inscrits du Collège (en cours d'expansion)

Deux programmations différentes:

- Pour les Maternelles/Primaires:

1 temps détente et déjeuner (sieste pour les petites sections) de 13h10 à 14h10 suivi d'une d'activité de 1h30 au choix parmi:

1 animakids ou 1 activité sportive/culturelle/artistique

- Pour le Collège/Lycée:

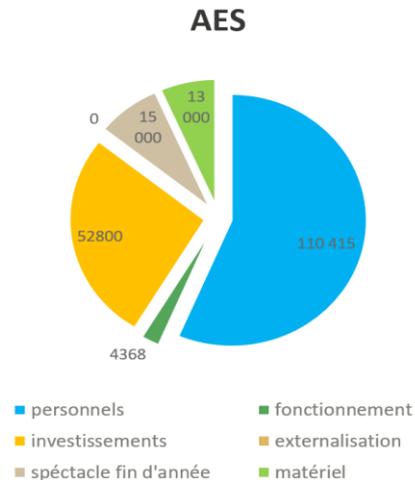
1 activité d'une heure au choix

**RECETTES (DU 01/10 AU 21/11):**  
346 941,00 AED

**DÉPENSES SUR 13 SEMAINES:**  
195 582,00 AED

Projet d'externalisation des activités non  
budgété à ce jour

**SOLDE PROVISOIRE: 151 359 AED**



Remarque des parents d'élèves : les parents sont satisfaits de l'organisation, mais le tarif leur apparaît trop élevé . Qu'est ce qui est prévu de faire avec ce solde positif ? Possible de baisser pour en faire profiter plus d'élèves ?

Réponse de la DAF : Ce solde est provisoire, il sera recalculé si l'externalisation est réalisée. Les tarifs seront recalculés sur la base d'un exercice complet.

Mme Natour suggère de verser les éventuels excédents sur la caisse de solidarité .

## 10. Hygiène, santé et sécurité

### a. Point conditions sanitaires

Hygiène, santé et conditions sanitaires

Les consignes liées au COVID se sont allégées. Les sorties sont de nouveau permises.

Le port du masque reste obligatoire à l'infirmerie.

Son port reste recommandé si l'on a un rhume, un mal de gorge non contagieux.

Attention à la période hivernale : garder les bonnes pratiques de lavage des mains etc... Rappel: on reste à la maison si on est malade!

### b. Présentation PPMS (pour information)

#### Sécurité

Un exercice d'évacuation s'est tenu le 26/10/2022 : évacuation de l'ensemble des bâtiments en moins de 5 minutes.

Un exercice de type attentat intrusion aura lieu prochainement.

Le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) a été actualisé et visé par le poste diplomatique. Le PPMS est un document comportant les conduites à tenir en cas de confinement (de type attentat intrusion, confinement pour raison météo ou évacuation).

Une maîtrise d'ouvrage a été sélectionnée pour la mise en sécurité des entrées (sas) et les travaux du bâtiment B'.

## **11. ADEK : le point avec les autorités locales.**

Deux plaintes déposées depuis le début de l'année : résolues.

Deux plaintes en cours.

Le LLM est régulièrement sollicité pour participer à de nombreux événements, pour les personnels, les élèves et les parents.

Pour les personnels : webinaires ou réunions sur des thèmes variés.

Pour les élèves : participation à des événements académiques, culturels ou sportifs.

Pour les parents : conférences.

Suivi inspection du printemps 2022 : visite « retour d'expérience » de deux inspectrices le 13/10/2022.

Le Service Culturel de l'Ambassade prévoit une rencontre prochainement.

## **12. Questions diverses.**

Question des représentants des parents

### Arabe (1er degré):

Comme discuté précédemment avec le coordinateur d'arabe de cette année, Mr Fontaine, lors du conseil d'école, est-il possible d'établir des cours de soutien en arabe aussi bien pour les élèves ALE que ALM afin de permettre aux élèves en difficulté (surtout les "faux ALM") de s'améliorer? Vu le succès du FLSCO et des cours d'anglais pour débutants au primaire, un renforcement dans la langue arabe n'est-il pas nécessaire pour améliorer le niveau général qui ne cesse de se dégrader depuis quelques années?

### Réponse de l'établissement:

Le volume horaire d'enseignement de l'arabe au LLM et la répartition ALE/ALM répond aux exigences du programme émirien.

Des APC en arabe sont mises en place depuis cette année à partir du CE1, 30 minutes le matin avant la classe.

Les effectifs des groupes d'ALE restent limités (moins de 20 élèves) ce qui permet la différenciation.

Nous ferons le bilan du dispositif actuel et estimerons comment améliorer l'accompagnement l'an prochain, avec l'appui du conseiller pédagogique en arabe.

### Arabe second degré:

Est-il possible de trouver un compromis avec les autorités locales afin d'obtenir une dérogation pour supprimer l'enseignement de l'arabe pour certains élèves ce qui permettrait d'alléger les emplois du temps déjà chargés? Le nombre d'heures d'arabe enseignées est-il négociable ?

### Réponse de l'établissement:

Le ministère émirien de l'Education distingue:

Les élèves titulaires d'un passeport d'un pays de la ligue arabe. Ils sont considérés comme « natives »

Les autres « non natives »

Dans l'article 46 du règlement de 2013 « Organising regulations of private school in the Emirate of Abu Dhabi », il est précisé:

Que pour les « natives » l'arabe est obligatoire jusqu'en terminale.

Pour les « non natives » il devient optionnel au lycée.

La décision ministérielle n ° 610 de 2019 précise les matières et les horaires obligatoires : arabe, études islamiques et sociologie. Le nombre de période varie selon les niveaux et les statuts. Une séance de classe ne doit pas être inférieure à 40 minutes.

Les horaires sont annualisés au LLM au secondaire.

L'ambassade a produit un mémorandum sur les points à discuter entre le système français et les exigences ADEK.

Question des représentants des élèves sur les examens adaptés aux ALE et ALM au lycée ?

Réponse du Proviseur adjoint : il s'agit d'une adaptation pour les LVB et LVC, avec des évaluations semblables mais des barèmes différents. Il invite les élèves à venir le rencontrer.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'établissement est clos à 20h55

Secrétaire de séance

Frédéric Fontaine



Secrétaire de séance adjoint

M. Mohamed Alaoui

Anne-Sophie GOUX

Proviseure, Présidente du CE

